

3 décembre 2002

02.173
ad 02.030

Postulat du groupe radical

Transparence dans les effectifs

Dans son rapport sur le budget, le Conseil d'Etat nous annonce 65,8 postes nouveaux. Nous apprenons également que ce chiffre est dû dans une large mesure à des transferts de postes figurant hors des effectifs de dotation, attendu que ces personnes représentent presque la moitié des nouveaux postes demandés.

Nous nous trouvons devant un certain paradoxe puisque le rapport du Conseil d'Etat nous propose un effectif de 1985,1 postes au budget 2003. Toutefois, si l'on tient compte des personnes hors dotation, l'on peut ajouter environ 400 personnes si l'on se réfère au rapport 2001 du DFAS.

Le Conseil d'Etat nous dit dans son rapport que c'est par souci de transparence qu'il effectue le transfert des personnes "hors dotation". Nous aimerions aller plus loin et demander que la lumière la plus complète soit faite sur les effectifs du personnel salarié par l'Etat.

Afin que nous puissions bénéficier à l'avenir d'une statistique qui regroupe l'ensemble de l'effectif du personnel, nous demandons au Conseil d'Etat de ne considérer, à l'avenir, qu'un seul effectif regroupant le personnel de toutes les catégories. Quitte, comme le demande également la commission de gestion et des finances, à ce que l'on sache ensuite que, sur l'effectif global, un certain nombre de postes sont couverts par des subventions à charge de tiers.

Signataires: Ph. Haeberli, B. Zumsteg, J.-B. Wälti, B. Keller, R. Tanner, F. Rutti, A. Gerber, J. Tschanz, F. Loeffel, M.-L. Béguin, Y. Morel, M. Grossmann, M. Schafroth, E. Berthet, D. Cottier, R. Debély et C. Schallenberger.

3 décembre 2002

02.173
ad 02.030

Postulat du groupe radical

Transparence dans les effectifs

Dans son rapport sur le budget, le Conseil d'Etat nous annonce 65,8 postes nouveaux. Nous apprenons également que ce chiffre est dû dans une large mesure à des transferts de postes figurant hors des effectifs de dotation, attendu que ces personnes représentent presque la moitié des nouveaux postes demandés.

Nous nous trouvons devant un certain paradoxe puisque le rapport du Conseil d'Etat nous propose un effectif de 1985,1 postes au budget 2003. Toutefois, si l'on tient compte des personnes hors dotation, l'on peut ajouter environ 400 personnes si l'on se réfère au rapport 2001 du DFAS.

Le Conseil d'Etat nous dit dans son rapport que c'est par souci de transparence qu'il effectue le transfert des personnes "hors dotation". Nous aimerions aller plus loin et demander que la lumière la plus complète soit faite sur les effectifs du personnel salarié par l'Etat.

Afin que nous puissions bénéficier à l'avenir d'une statistique qui regroupe l'ensemble de l'effectif du personnel, nous demandons au Conseil d'Etat de considérer à l'avenir l'existence de deux effectifs (l'effectif ordinaire et l'effectif hors dotation) regroupant le personnel de l'administration centrale (enseignants, apprentis, stagiaires exceptés). Quitte, comme le demande également la commission de gestion et des finances, à ce que l'on sache ensuite que, sur l'effectif global, un certain nombre de postes sont couverts par des subventions à charge de tiers.

Signataires: Ph. Haeberli, B. Zumsteg, J.-B. Wälti, B. Keller, R. Tanner, F. Rutti, A. Gerber, J. Tschanz, F. Loeffel, M.-L. Béguin, Y. Morel, M. Grossmann, M. Schafroth, E. Berthet, D. Cottier, R. Debély et C. Schallenberger.